

PUBLIC NOTICE

The Protective Services and Environment Standing Committee is looking for input into their recommendation that City Council consider adopting By-Law #115 A By-Law to Prohibit and Regulate the Clear Cutting of Property in the City of Miramichi and By-Law #120 A By-Law Concerning Flyer Distribution in the City of Miramichi.

A draft of these by-laws can be found on the City of Miramichi website

<https://www.miramichi.org/by-laws/>

Members of the public are invited to provide the City with their comments or concerns regarding the draft by-laws by writing to the Clerk's Office at clerk@miramichi.org by the end of April 2022.

AVIS PUBLIC

Le Comité permanent des services de protection et de l'environnement souhaite obtenir des commentaires sur sa recommandation au conseil municipal d'envisager l'adoption du Arrêté N° 115, un arrêté visant à interdire et à réglementer la coupe à blanc de propriétés dans la ville de Miramichi, et du Arrêté N° 120, un arrêté concernant la distribution de prospectus dans la ville de Miramichi.

Une ébauche de ces arrêtés peut être consultée sur le site Web de la ville de

<https://www.miramichi.org/fr/avant-projet-de-reglement/>

Les membres du public sont invités à faire part à la Ville de leurs commentaires ou de leurs préoccupations concernant l'ébauche des arrêtés en écrivant au bureau du greffier à l'adresse clerk@miramichi.org avant la fin d'avril 2022.